53me Année — Nouvelle série — No 88 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1947.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Apologues et Dialogues de Didier Delorme

Les Editions « Provincia » de Lyon, nous présentent en souscription et au prix de 650 francs l'exemplaire orné de 10 planches hors texte et en couleurs, un recueil de 80 fables et contes divers, remplis d'une succulente philosophie et d'une moelleuse poésie, et dont l'originale saveur, assez moderne et assez piquante, les apparente ceppendant et d'assez près aussi, au grand fabuliste Jean de La Fontaine...

Nous ne saurions mieux faire, pour donner une idée de cet ouvrage, que de reproduire la brève préface et l'explicatif « Avant-propos » de la fabuliste Didier-Delorme elle-même et qui présidait naguère aux destinées du Salon des Poètes de Lyon et actuellement présidente du Cercle de la Renaissance Française, et qui nous donne encore le fruit de ses conseils et de sa très sagace et judicieuse expérience de la vie et de son temps, et qu'elle peut juger sans aucune acrimonie !...

« Lecteur, prête une oreille indulgente à ces nouveaux apologues « écrits pour te distraire et pour te « donner, sans nulle morale, trop « pédante, trop rébarbative, ces « maintes et profitables leçons, et « que le bon La Fontaine, ne pouvant, certes, anticiper sur nos « mœurs actuelles, avait sans doute « omises et de son propre aveu, « mais qu'il aurait certainement approuvées et en opinant du bonnet !

« En composant ces fables et ces « contes, je n'ai pas voulu « imiter » mes illustres prédécesseurs « et, tout en suivant leur trace, je « me suis efforcée d'éviter les sujets déjà traités Le doux M. de « Florian ne m'a-t-il pas donné en « partage, sa bonhommie proverbiale !

« Certains apologues, formant ce « premier livre, sont tirés d'Esope, « et d'autres me furent inspirés par « des fables étrangères, ou par de « vieux proverbes français. Mais « beaucoup, nés d'une philosophie « toute personnelle, sont de mon invention et ceci dit avec la modestie « nécessaire qui doit caractériser tout « poète et tout conteur !

« Si La Fontaine revenait parmi « nous, peut-être, à ses leçons éternelles, ajouterait-il des préceptes « d'une portée moins durable, mais « d'une opportunité plus directe et, « par là, plus accessible encore que « ses moralités légendaires, à l'esprit « des enfants et des hommes d'aujourd'hui... Une ambition si orgueilleuse n'a pas dicté les essais « que voici, mais seulement le désir « de continuer à féconder un genre « qui est de tous les temps, en l'imprégnant d'un peu de sensibilité « moderne, sans lui ravir cette bonhomie familière et qui toujours le « fit aimer...

« J'ai pris plaisir extrême à les « écrire ! Puissiez-vous y trouver « même divertissement !...

« Si mes « Acteurs » ont su vous « émouvoir, vous intéresser et mettre « sur vos lèvres la gaîté d'un sourire, alors j'aurai atteint mon but « et votre approbation sera ma plus « belle récompense ! L'on ne saurait, en effet, mieux dire ! »

La fabuliste Didier Delorme n'est peut-être pas tout à fait une inconnue pouur les premiers lecteurs du « Sisteron-Journal » ressuscité car, lorsque celui-ci revit le jour après une longue interruption forcée, un abonné de la vieille date avait alors comparé notre gazette locale au Phénix renaissant et l'on chercha pendant tout un mois quel était, en réalité, ce Phénix anonyme et qui mettait à mal et à une si dure épreuve les directoriales « Méninges ? » J'avais alors écrit un poème non pas de trois cents lignes, mais une fable, aussi selon les règles « le Phénix et le Paon » hélas ! hélas ! de quelle horrible mémoire !... Toute chose sur terre a son ombre au tableau et si vous préférez, car jamais je ne raille, il faut voir « le Revers » en tout, de la « Médaille » toute chose sur terre a son ombre au tableau, et comme un certain Lionceau, je présentais pour la première fois au public Sisteronnais la Fabuliste Didier Delorme ! Et c'était l'auteur, en effet, du Sacre de ce Lionceau et de ce Léopard amoureux et qui se fourrait ce coquin et ce scélérat, des gants de beurre frais pour cacher ses griffes et faire sa cour intéressée à la tendre et innocente gazelle !...

Astucieux stratagème et que n'emploient pas les seuls animaux ! Tous les successifs apologues ont retrouvé leur bonne place dans le livre illustré, que les Editions Provincia mettent aujourd'hui en vente, et je vous conseille, mes amis, la très profitable lecture de cette nouvelle version des « Marrons du feu » et des « Raisins par trop verts » et bons pour des gougats, car en monnaie de singe, ici-bas, parait-il tout se paye !... et lequel, dites-moi, dressait le mieux l'oreille de ce sacré Renard ou bien de l'Autruchon ?... Ces vrais petits cousins de Bertrand, de Raton et de ces autres « Pattes pelues ».

La Fabuliste Didier Delorme a se sens de l'épithète-flèche et même rare ! Tout chez elle, est de franche lippée ! Tout à la pointe de l'épée ! Ses dialogues sont instructifs, incisifs, amusants et animés ! La Satire qui se dégage de ses fables n'est ni venimeuse, ni méchante, ni acide. Elle reste tempérée de la bonne humeur française et même de la bonne veine un peu gauloise, celle que l'on retrouvait dans nos vieux fabliaux moyennâgeux! Et dommage que notre fabuliste Lyonnaise ne nous ait point parlé de cette autre fable du Lièvre et du vieil Horloger, dont le héros fut le père de Paul Arène et qui nous « agantait » les Lèbres toutes vivantes et à la course et d'un revers de main des plus secs et, en les attirant vers lui avec les facettes de ses horlogettes qui brillaient au soleil !

Un lièvre en son gîte songeait,
Car que faire en son gîte, à moins
que l'on y songe !
Dans des Rêves sans fin, ce lièvre
se plongeait !
Il regardait passer le geai
Paré des plumes du mensonge !...

Je vous conterai bien moi-même quelque jour, cet apologue avec sa très philosophique « morale » de ne rien juger ici-bas sur les apparences hélas trompeuses, de cette vie, et cette histoire vous enseigne qu'un vieux lièvre et un vieil horloger, tous les deux peuvent se loger, tous les deux à la même enseigne, et il aurait pu ajouter cet autre conseil : Tel « cuite engeigner » autrui qui souvent s'attrape lui-même.

Hippolyte SUQUET.

Aux Sinistrés

La Présidente de l'Association des Sinistrés a reçu la communication suivante concernant l'attribution d'objets de literie.

Madame la Présidente
de l'Association des Sinistrés
de Sisteron

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les services de mon Ministère ont mis à ma disposition, pour être distribués aux Sinistrés, une certaine quantité de bons pour :

Sommiers tapissiers
Matelas
Oreillers
Couvre-pieds.

Le bénéficiaire d'un bon s'approvisionnera chez le négociant de son choix à qui il règlera le montant de l'achat.

Le prix de l'article sera approximativement de :

Sommier tapissier	8.000
Matelas E rembourrage crin végétal et effiloches laine	1.300
Matelas 1 personne, crin végétal et effiloches laine	5.000
Matelas 2 personnes, crin végétal et effiloches laine	9.200
Oreillers, rembourrage crin végétal ou plume	525
Couvre-pieds, rembourrage effiloches laine	3.300

La validité de dépôt des bons chez un commerçant est limitée au 30 Septembre prochain.

Chronique Electorale

Malgré les plus actives recherches faites par notre meilleur reporter dans le monde politique, il n'a pu mettre la main sur une liste ou même une fraction de liste.

C'est la trêve des candidats. Malgré tout, il ne faut pas désespérer, nous ne pouvons nous faire l'écho de tous les bruits fantaisistes qui circulent en ville ; on sait que la période électorale est l'époque où les bobards règnent en maître, tel celui qui circule sur M. Paret, Maire. On dit qu'il ne demandera pas le renouvellement de son mandat.

Nous n'en savons rien et nous annonçons cela sous toute réserve.

D'autre part, des pourparlers auraient lieu entre un personnage politique et les dirigeants d'un grand parti pour faire une concentration républicaine.

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans ces racontars, aussi nous disons Motus... Motus...

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

Impressions sur l'Allemagne

Je reviens d'Allemagne où j'ai passé quelques jours dans la zone française. J'ai eu l'occasion de rencontrer des militants socialistes et quelques ministres du « Laender ». Je me suis entretenu aussi avec des français qui représentent là-bas la puissance occupante. J'ai visité quelques villes en ruines et des villages intacts.

Mon séjour fut trop court pour que j'eusse pu me livrer à une enquête approfondie sur les divers aspects du problème allemand. Je crois pouvoir cependant formuler ici quelques observations d'ordre général.

La plus importante me semble la suivante : la situation actuelle ne peut pas durer. Elle ne doit pas se prolonger. Sinon l'Europe — et la France en premier lieu — se trouveront devant un problème insoluble.

Je m'explique : La division actuelle de l'Allemagne en quatre zones d'occupation — bientôt en trois lorsque la bi-zone anglo-américaine sera organisée — est une absurdité. Rien ne justifie aux yeux des Allemands la différence de traitement pratiquée à leur égard dans ces zones. Pour eux, c'est le signe de la profonde division existant entre les quatre alliés. Ils en concluent, non sans raison, que les vainqueurs n'ont pas de politique définie, que les alliés ne savent pas ce qu'ils veulent et que, par conséquent, tout ce que les occupants font est injuste et arbitraire.

Cette situation décourage les uns ceux qui veulent reconstruire une Allemagne démocratique et pacifique, c'est une petite minorité. Cette situation rempli d'espoir d'autres, ceux qui espèrent une guerre entre les alliés pour remettre debout l'Allemagne bismarquienne ou hitlérienne.

Cette situation démoralise la grande masse qui aspire à l'ordre et au travail. Or, l'Allemand déteste le désordre. Et l'oisiveté forcée les transforme en anarchistes.

C'est surtout grave pour la jeunesse. Elle a été complètement nazifiée. Elle a grandi dans l'idéologie inhumaine du rascisme. Elle s'est armée dans la brutalité des S. S. et l'horreur des bombardements aériens. Elle a tout perdu, la foi, la discipline, les foyers. Elle ne possède plus rien. Elle a le mépris de la propreté et de la vie. Elle est capable de tout.

Il faut la prendre en mains. Il faut la remettre au travail. Il faut lui organiser une existence normale, dure, mais avec un espoir.

Les occupants ne peuvent pas s'en charger. L'occupant est toujours haï. Tout ce qui vient de lui provoque une sourde résistance des gens agés et stimule l'esprit de révolte chez les jeunes. La démocratisation des mœurs politiques par l'occupation militaire et la dénazification des esprits par la propagande des vainqueurs est une illusion.

Rééduquer un peuple dans le sens démocratique et pacifique en le soumettant au régime « de la démocratie alliée tempérée par la dictature militaire » des commandants des zones et de leurs délégués régionaux, est une absurdité.

Le temps seul peut guérir le peuple allemand, à condition que les vainqueurs lui créent le cadre dans lequel la démocratie peut se développer, qu'ils exercent un contrôle strict et sanctionnent rapidement et sévèrement toute infraction au traité de paix.

Mais pour celà, il faut vite élaborer ce traité de paix et ouvrir ainsi aux allemands la perspective d'une nouvelle existence nationale. Sinon le peuple allemand se décomposera et constituera au centre de l'Europe un foyer d'anarchie et d'insécurité qui rendra impossible la paix et la reconstruction de l'Europe.

C'est d'autant plus grave que la misère est indescriptible en Allemagne. Sans doute les alliés n'en sont pas responsables. L'incohérence de leur politique ou l'absence de toute vue générale a pu tout au moins aggravé la situation dans tel ou tel secteur de l'économie allemande. Mais les gens affamés ne raisonnent pas .Or, les citadins, les ouvriers, les industriels, les sinistrés complets et les réfugiés, chaque jour plus nombreux de la zone basse ont faim, dans le sens littéral du mot. Ils oublient que les ruines dans lesquelles ils vivent, ont été provoquées par Hitler, sa bande, et la passivité du peuple lui-même, que la guerre a été imposée au monde par le IIIe Reich, que la misère est considérable aussi chez les vainqueurs, victimes de l'agression allemande. Ils l'oublient ou veulent l'oublier pour arriver à cette constatation effarante : sous Hitler au moins on mangeait, tandis que sous l'occupation par les armées des pays démocratiques, on crève de faim.

Fixer le statut politique d'une Allemagne fédérale, maintenir et renforcer les mesures de désarmement et de démilitarisation, donner à l'occupation le sens qu'elle aurait du avoir dès le début, c'est-à-dire celui de la garantie contre tout danger de revanche, ne pas continuer à administrer le pays et remettre aux Allemands sous le contrôle des alliés, la conduite de leurs affaires intérieures et en particulier de tout ce qui concerne le ravitaillement.

Là, et là seulement, sont les conditions de salut.

Mais il faut se presser, le temps travaille contre nous L'Europe ne supportera pas longtemps la présence dans son sein d'une population de 60 millions de gens affamés, désespérés, prêts à tout.

ECHOS... DE GACHE

ELECTIONS

Peut-être qu'en période électorale il ne faut pas parler des élections Municipales.

Cependant, si le public ne sait pas encore de quoi il retourne, les partis politiques discutent les chances où les échecs des uns et des autres. Certains essayent de solutionner le problème.

Peut-être qu'à Sisteron, nous allons assister à une grève de candidats.

DE LA LUMIERE

La lumière est une riche invention. La supprimer serait une catastrophe.

La Ville de Sisteron fait partie du groupe C et, de ce fait, les Lundi et Mardi, tout le jour, la coupure normale de courant sera appliquée. On nous annonce pour plus tard, des restrictions encore pires.

C'est dire combien il nous sera difficile d'obtenir, à l'avenir, qu'on fasse la lumière sur certaines petites histoires bien Sisteronnaises.

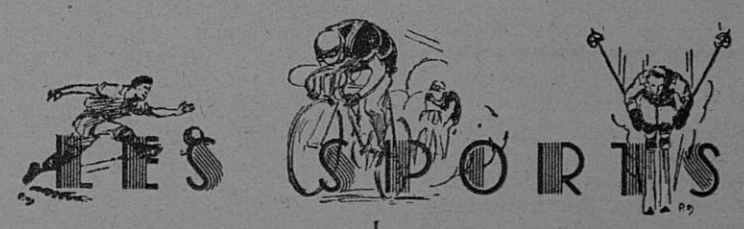

SISTERON-VELO

Dimanche dernier, les équipes du Sisteron-Vélo n'ont pu se déplacer à Forcalquier pour rencontrer en un match amical, les équipes de cette ville.

—)o(—

Cependant, demain Dimanche, à 14 heures, sur le Stade Municipal, aura lieu l'ouverture du Championnat de Provence, 1re Division, en un match qui opposera l'Union Sportive Méenne à Sisteron-Vélo.

Si notre Société de foot-ball n'a toujours pas de dirigeants, il n'en reste pas moins vrai que les joueurs se trouvent onze pour former une équipe.

Aussi les sportifs Sisteronnais se feront un devoir d'assister en grand nombre à cette rencontre, afin de montrer par leur présence qu'on s'intéresse toujours à la jeunesse sportive.

Donc, demain, tous sur le Stade.

© VILLE DE SISTERON

A la suite de la mutilation du Monument de Castel-Bevons, M. Paret, Maire et Conseiller Général de Sisteron, vient de recevoir de M. le Préfet des Basses-Alpes, la lettre suivante :

M. le Conseiller Général,

« Vous avez bien voulu m'adresser « le texte d'une délibération en date « du 3 Septembre 1947, par laquelle « le Conseil Municipal de Sisteron « s'élève contre la mutilation dont « a été l'objet le monument élevé à « Castel-Bevons à la mémoire de « trois Sisteronnais victimes du de- « voir.

« J'ai le regret de vous faire con- « naître que l'enquête particulière- « ment sévère qui a été aussitôt me- « née n'a pu permettre de découvrir « les coupables.

« Cependant les recherches conti- « nuent et M. le Procureur de la Ré- « publique a été saisi de l'affaire.

« Veuillez agréer, M. le Conseil- « ler Général, l'assurance de ma « haute considération ».

Le Préfet .

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.— La belle excursion du Dimanche 14 Septembre. — La Section Socialiste de Sisteron avait organisé pour le Dimanche 14 Septembre, sa cinquième sortie de l'année. Disons tout de suite que cette randonnée, favorisée par un temps idéal, a été en tous points réussie.

L'itinéraire choisi par les organisateurs, qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour procurer aux amateurs de belles excursions tout le charme et les distractions qu'il convient, était des plus complet et des plus attrayant.

Partie de Sisteron à 4 heures du matin, la caravane, en car confortable, s'est dirigée sur Barcelonnette déjà inondée d'un soleil levant, où une petite halte s'imposa. Deuxième arrêt à Meyronnes, pittoresque village dans la montagne où le petit déjeuner est pris en commun au milieu de la plus franche camaraderie. Puis c'est Larche, le dernier village français, complètement détruit pendant la guerre par les bombardements aériens ; il n'est pas le seul d'ailleurs et tout le long de la route ce n'est que traces d'autres désolations.

Voilà la douane française. Les formalités d'usage sont faites pour pénétrer jusqu'au Lac de La Madeleine d'où l'on aperçoit au loin les montagnes des Appenins que caresse l'azur éternel du ciel italien.

Le retour s'effectue sur Guillestre par Saint-Paul-sur-Ubaye et le fameux Col de Vars à plus de 2.000 mètres d'altitude, tant redouté par les coureurs du Tour de France. Il n'est pas de spectacle plus impressionnant que celui offert par la route qui accède à ce col ou qui en descend et c'est au milieu d'un immense paysage émaillé de pins, de sapins et de mélèzes que se dresse une inoubliable vision.

C'est encore la belle vallée du Queyras où coule le pittoresque torrent du Guil. Un paysage est un état d'âme et les plus beaux sont ceux qui enveloppent en lignes harmonieuses de hautes montagnes, de douces collines, de beaux lacs. Tout cela s'est présenté Dimanche aux regards émerveillés de tous nos touristes qui sont retournés, en passant par Embrun, enchantés de cette sortie.

L'automne arrivant à grands pas, les organisateurs de ces belles promenades se voient obligés, à regret, de renvoyer à l'année prochaine d'autres excursions qui, sans être plus belles, n'en seront pas moins intéressantes. Rendez-vous est donc donné à cette date à tous ceux qui désireront y participer. Nous sommes assurés d'avance qu'ils ne le regretteront pas.

ARBORICULTEURS ! !

Vous avez traité soigneusement vos arbres en hiver ! Ne vous laissez pas attendrir par une belle floraison prometteuse ! Les insectes veillent. Il vous reste à effectuer dès la chute des pétales sur **VOS ARBRES A FRUITS A PEPINS** le premier traitement contre le ver du fruit. En toute confiance consultez la Société « **Les Emballages de la Durance** » qui vous fournira tous les renseignements nécessaires pour vous aider à obtenir des fruits qui se vendront bien.

Voyez nos produits à base d'arsenic et comparez nos prix.

« **Les Emballages de la Durance** »
La Cazette à SISTERON — Tél. 15

CHRONIQUE LOCALE

FOIRE. — Un temps merveilleux a présidé à la tenue de la foire de Lundi dernier et a permis qu'elle fut bien fréquentée par les vendeurs et les acquéreurs.

Si le marché aux légumes laissait un peu à désirer, par contre le marché aux bestiaux était assez fréquenté et l'on sentait que les affaires se traitaient assez péniblement par suite de la baisse produite chez les porcelets, baisse assez accentuée puisque l'on parlait couramment de 150 frs le kilo. Les affaires furent assez nombreuses et cette dernière foire se classe encore parmi les bonnes.

La prochaine sera celle de Saint-Domnin qui se tiendra Lundi 13 Octobre.

CHAUSSURES ET BLEUS DE TRAVAIL. — Une liste de bénéficiaires de bons de chaussures «usage travail» pour hommes et femmes sera affichée dans le hall de la Mairie Lundi 29 Septembre. La distribution commencera aussitôt et se poursuivra Mardi 30 Septembre et Mercredi 1er Octobre.

Aux mêmes dates et sur simple présentation de la carte textile les bons usage-ville anniversaires seront remis aux consommateurs nés en Juillet, Août, Septembre et Octobre.

Il sera également délivré des bons de bleus de travail (vestons, pantalons, blousons, cottes à bretelles ou blouses, aux mêmes dates que ci-dessus et sur simple présentation de la carte textile.

REGIMES ET SURALIMENTATIONS. — Les bénéficiaires de régimes et suralimentations seront servis dans les conditions habituelles Jeudi 2, Vendredi 3 et Samedi 4 Octobre.

Prière de se présenter aux jours indiqués.

ATTENTION !

ce que vos yeux n'ont encore jamais vu

LES TOURNEES JEAN RENZULLI

vous le présenteront dans un

FESTIVAL de chansons classiques, modernes et fantaisistes, le Dimanche 28 Septembre, en soirée, à 21 h. au Variétés-Cinéma de Sisteron avec la nouvelle étoile de la chanson

MARIO MENUT

dans un répertoire unique, sans égal

Consultez l'affiche spéciale

Ne râtez pas ce spectacle

Prix à la portée de tous

Louez vos places aux Variétés.

POUR LES FAMILLES DE PRISONNIERS DE GUERRE DECEDES

Le Préfet des Basses-Alpes, Président de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, invite tous les ayants-cause de son Département (Orphelins, Veuves, Ascendants) de prisonniers de Guerre décédés en captivité ou depuis leur retour de captivité à se faire connaitre sans retard à l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, ancien Evèché à Digne.

ENFANTS MUTILES et INFIRMES VICTIMES DE LA GUERRE

L'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre des Basses-Alpes, informe ses ressortissants que la Croix-Rouge Française vient d'ouvrir en Seine-et-Marne un Centre de soins et d'apprentissage pour les enfants Mutilés, infirmes, victimes de la Guerre et qui assure aux enfants qui y sont hébergés, en accord avec le Ministre des Anciens Combattants, les soins et appareillage, lorsque celà est nécessaire, ainsi que l'enseignement scolaire et l'apprentissage d'un métier.

Les familles intéressées devront adresser leur demande au Service de l'Aide Médico-Sociale aux Victimes de la Guerre de la Croix-Rouge, 17, Rue Quentin-Bauchard, Paris (8e).

TUE-PUNAISES
ANTI-MITES
NICOTINE
D. T. T.
DROGUERIE Paul BERNARD
63, Rue Droite — SISTERON

CONVOCATION. — Les membres de la Société de Secours Mutuels des hommes sont informés qu'une Assemblée Générale de la Société aura lieu le Dimanche 5 Octobre, à 9 heures 30, pour entendre lecture des nouveaux statuts proposés par le Ministre de la Sécurité Sociale.

Réunion salle du rez-de-chaussée à la Mairie.

A NOS ABONNES. — Nous informons nos abonnés que tout changement d'adresse occasionne du travail d'écriture. Pour celà, il sera demandé la somme de 10 francs.

FOIRE DE MARSEILLE. — M. Pierre Buès organise une journée de la Foire de Marseille, le Dimanche 28 Septembre, en autocar.

Départ de Sisteron à 6 heures très précises. Départ de Marseille, pour le retour, à 18 heures. Prix intéressant.

Le nombre de places étant limité prière de se faire inscrire sans attendre au Café de Provence. Les places seront données dans l'ordre des inscriptions.

Les Taxis GALVEZ
sont à votre disposition
SISTERON — Téléphone 2

DE GARDE cette SEMAINE :
Pharmacie Bœuf.

BOULANGERIE DE GARDE. — Lundi 29 Septembre, Boulangerie Reymond, Rue Saunerie.

COURS DE SOLFEGE. — Les personnes désireures de faire suivre à leurs enfants des cours de solfège et instruments de musique, sont priées de les faire inscrire chez M. Izard Joseph, professeur de musique, Rue Saunerie ou au Secrétariat de la Mairie.

Les cours commenceront dans la première quinzaine d'Octobre, les Mardi et Vendredi, salle de répétition.

ON DEMANDE :

BONNE à tout faire, dans maison ayant eau chaude et froide, chauffage central, tout confort.

S'adresser au Bureau du Journal.

L'ECHIQUIER de la CITADELLE. — Ces derniers jours ont vu se dérouler quelques parties en vue des premières éliminatoires. Les unes se sont jouées au siège, les autres chez les partenaires eux-mêmes, lorsqu'elles promettaient de se prolonger jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Toutes furent intéressantes et s'il n'y eut pas de coup de maitre, il y a eu tout de même de jolis coups, de belles attaques et de beaux redressements à la dernière minute.

Voici les résultats connus :
Martin et Mourier : 2 à 2
Eysseric et Revest : 2 à 0
Jean Guy et Baret : 3 à 2

Le premier tour se jouant en 5 parties, seul Jean Guy est déjà qualifié pour le 2e tour. Quant aux autres, ils continuent.

Et maintenant, une importante communication à tous les amateurs d'échecs : les membres fondateurs de l'E. C. les invitent tous, sans exception, à une grande réunion Vendredi 3 Octobre à 21 heures, au siège : Café Rolland, place de l'horloge. Objet : prise de contact entre tous les « pousse-bois » et organisation du club.

Cavalier Noir.

ETAT-CIVIL

du 19 au 26 Septembre

Naissances : Paule Mauricette Gabrielle Giraud, Avenue de la Libération. — Berthe Yvette Ailhaud, Avenue de la Libération.

Publications de Mariage : Fernand Joseph Gabriel Martel, employé S. N.C.F., domicilié à Sisteron et Marie Victoire Angèle Michel, infirmière, domiciliée à St-Vincent-sur-Jabron.— Fernand Thiers Meyssonnier, électricien et Juliette Reine Félicienne Davin, coiffeuse, domiciliés à Sisteron. — Gaston Léon Martin, cultivateur, domicilié à Manosque et Louise Henriette Denis, sans profession, domiciliée à Sisteron, résidant à Manosque.

Décès : Jean Elie Gustave Moïse Tourniaire, 67 ans, Avenue de la Libération.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

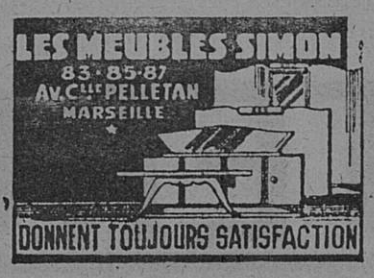

Spectacles de la Semaine :

VARIETES - CINEMA
Samedi, soirée Dimanche, matinée:
LA LUMIERE QUI S'ETEINT
Dimanche, en soirée, Mario MENUT
le chanteur fantaisiste

CASINO - CINEMA
Samedi soir., Dimanche mat. et soir.
Actualités Documentaire
et un grand film
LA TERRE QUI MEURT

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

VENTE
par Adjudication Volontaire

Le Samedi vingt cinq Octobre mil neuf cent quarante sept, à quinze heures, en l'étude de Me BUES, notaire à SISTERON, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la Commune de PEIPIN, dépendant de la succession de Mademoiselle Marie Mélanie Mathilde PASCAL en son vivant sans profession, domiciliée à PEIPIN, décédée à MONTFAVET (Vaucluse) le vingt cinq Juillet mil neuf cent quarante cinq.

Premier Lot

Une Maison d'Habitation, sise dans le hameau des Bons-Enfants, composée de quatre pièces au rez-de-chaussée, par rapport à la Route Nationale numéro 85 ; au-dessous remise-écurie; au nord de celle-ci petit hangar, régales et terrain attenant au midi.

Le tout limité au nord par un chemin ; au levant par la voie ferrée ; au couchant par la Route Nationale.

Une parcelle de terrain en nature de lande, pré, labour et iscle, reliée à l'immeuble sus-désigné par un passage en-dessous de la voie ferrée, confrontant : au levant, la Durance ; au midi, Bontoux et autres ; au couchant, S. N. C. F., et au nord, Nevière.

L'ensemble des immeubles sus-désignés parait être cadastré sous les numéros 104, 163, 164, 165 de la section A, pour une contenance de cinquante ares, quarante centiares.

MISE A PRIX : 80.000 Francs

Deuxième Lot

Bois sis au quartier de Banastier, confrontant : au levant, Baptistin Merle ; au midi, Ravin de Combe Arigier ; au couchant, communal; au nord, Ravin des Tournasses, paraissant cadastré sous le numéro 51 de la section A, pour une contenance de un hectare, trente trois ares, vingt quatre centiares.

MISE A PRIX : 1.500 Francs

Troisième Lot

Bois sis au quartier des Blaches, confrontant au levant, Jules Imbert ; au midi, hoirie Chaix Médard ; au couchant, Nevière ; et au nord, communal, paraissant cadastré sous le numéro 176 de la section A, pour une contenance de soixante quatorze ares, soixante quatre centiares.

MISE A PRIX : 1.000 Francs

Quatrième Lot

Une parcelle de terrain en nature de lande, paraissant cadastrée sous le numéro 66 p de la section A, pour une contenance de deux hectares, quarante huit ares, huit centiares, confrontant au levant, Nevière et Merle; au midi, communal et Parraud ; au couchant, Nevière ; et au nord, Ravin du Jas de Bucelles, sauf meilleurs confronts s'il en existe.

MISE A PRIX : 1.700 Francs

Cinquième Lot

Une parcelle de terrain en nature de lande sise au quartier de Banastier, confrontant au levant, Canal de Peipin ; au midi, communal ; au couchant, Nevière ; et au nord, Merle, paraissant cadastrée sous le numéro 75 de la section A, pour une contenance de quarante et un ares, quatre vingt dix centiares.

MISE A PRIX : 2.000 Francs

Sixième Lot

Une parcelle de terre en nature de labour, sise au quartier des Bons-Enfants, confrontant : au levant, Route Nationale numéro 85 ; au midi, hoirie Truchet ; au couchant Canal de Peipin ; et au nord, Honde, paraissant cadastrée sous le numéro 87 de la section A, pour une contenance de huit ares, trente trois centiares.

MISE A PRIX : 2.000 Francs

Septième Lot

Une parcelle de pré sise au quartier des Bons-Enfants, confrontant au levant, Route Nationale numéro 85 au midi, Honde ; au couchant, Canal de Peipin ; et au nord, hoirie Truchet, paraissant cadastrée sous le numéro 87 de la section A, pour une contenance de dix sept ares, vingt centiares.

MISE A PRIX : 8.000 Francs

Huitième Lot

Une parcelle de terrain en nature de labour, sise au quartier des Bons-Enfants, confrontant : au levant, hoirie Truchet ; au midi et au couchant, Canal de Peipin ; et au nord, chemin, paraissant cadastrée sous le numéro 97 de la section A, pour une contenance de trente cinq ares, soixante dix centiares.

MISE A PRIX : 6.000 Francs

Neuvième Lot

Une parcelle de terrain en nature de lande, sise au quartier des Blaches, confrontant : au levant, Chabrier ; au midi, Imbert ; au couchant, Fabre ; et au nord, Palanque, paraissant cadastrée sous le numéro 238 de la section A, pour une contenance de vingt quatre ares, cinquante centiares.

MISE A PRIX : 1.000 Francs

Ablotissement

A la suite de leurs adjudications séparées, les immeubles composant les neuf lots ci-dessus, seront réunis en un seul lot qui sera immédiatement exposé aux enchères, sur une mise à prix formée par le total des prix des premières adjudications.

Ce lot unique sera adjugé au plus fort enchérisseur.

A défaut d'enchère sur l'ablotissement sus-relaté, les premiers adjudicataires conserveront les droits initiaux relevant des premières adjudications à leur profit respectif.

ENTREE EN JOUISSANCE IMMEDIATE.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BUES, dépositaire du cahier des charges.

BUES, NOTAIRE.

TRANSPORTEURS... COMMERÇANTS...
INDUSTRIELS... ENTREPRENEURS...

Pourquoi payer comptant vos achats de camions, camionnettes et matériels industriels, alors qu'un véhicule acheté comptant, c'est un capital employé, tandis qu'ACHETE A CREDIT il se paie en roulant, c'est un CAPITAL CREE.

Pour tous renseignements adressez-vous à

l'A. S. T. I. — ALLEGRE & CHASTEL — t. 2.05, SISTERON

qui, employant la formule VENDRE EN PROVINCE aussi bien QU'A PARIS et grâce à son service spécialisé peut vous faire attribuer dans un temps record, le crédit demandé.

© VILLE DE SISTERON